



ISOE pour les PE, ouverture de la hors-classe des PE : les négociations, c'est parti !

Le ministère de l'Éducation nationale vient de présenter à l'UNSA-Éducation un projet de protocole fixant le cadre des négociations qui s'ouvrent sur les mesures catégorielles, et notamment celles qui vont concerner les enseignants dès 2013. Pour le SE-Unsa, il met enfin en perspective les éléments d'une revalorisation attendue par tous les personnels.

- La revendication du SE-Unsa, portant sur **l'ISOE pour les PE**

est donc sur le point d'aboutir : [en savoir plus](#)

- Une autre de nos revendications, qui doit contrer une injustice flagrante, concerne le taux de passage à la **hors-classe des PE** : [en savoir plus](#)

Lire le [communiqué de presse](#) du SE-Unsa

Mouvement, les prochaines étapes :

- 30 avril : groupe technique de préparation du 1^{er} temps
- 6 mai : communication par l'administration des **projets** d'affectations.
- **16 mai : CAPD de validation de la 1^{ère} phase du mouvement**
- 13 juin : étude des **maintiens** et des temps partiels restant à affecter

Télécharger l'indispensable [fiche de suivi](#) à nous retourner. Elle nous permet de vérifier votre barème sur les documents de l'administration.

→ Ne restez pas seul(e) avec vos questions : appelez-nous !

La cause des Directeurs d'école portée au CHS-CT académique

Le CHSCT académique s'est tenu le 12 avril. L'Unsa Education a exigé et obtenu que le malaise des directeurs y soit porté à l'ordre du jour. [En savoir plus](#)

Rythmes scolaires : le CHS-CT départemental doit être consulté

L'article 57 du décret du 28 mai 1982 modifié précise que le CHSCT doit être consulté sur les projets importants modifiant ces conditions de travail. Le SE-Unsa a donc obtenu, lors du CHS-CT ministériel du 15 avril que ce dernier adopte un avis dont voici le principal extrait :

« Le CHSCT ministériel demande que les CHSCT départementaux soient systématiquement saisis de cette question (des rythmes) avant que les DASEN ne valident leur décision sur la nouvelle organisation du temps scolaire pour les personnels des écoles concernées. »

Le SE-Unsa 67 demandera à ce que le CHSCT départemental soit consulté avant que le DASEN du Bas-Rhin ne valide sa décision sur la nouvelle organisation du temps scolaire, et ce pour chacune des écoles concernées.

1^{er} mai : l'Unsa rassemble à Reims

L'Unsa Alsace appelle ses militants à participer au rassemblement à Reims où Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et Philippe Louis, président de la CFTC prendront ensemble la parole.

[Les informations](#)

Création de postes : de la transparence !

Un solde de créations de classes faible dans les classes ordinaires, des nouveaux dispositifs relevant pour l'instant du « saupoudrage », des RASED au point mort... le gouvernement devra accélérer la tendance s'il veut honorer ses engagements !

Toutes les infos [ICI](#)

Circulaire de rentrée : peut mieux faire...

Dans un style moins technocratique que les précédentes, la [circulaire de rentrée 2013 parue au BO du 11 avril](#) décline les priorités éducatives de Vincent Peillon. Elle concrétise la rupture avec la politique de ses prédécesseurs et tente d'amorcer une première étape de la refondation. Même si le mot « confiance » est présent, même si la pédagogie est présentée comme au cœur de la refondation, cette circulaire ne propose pas un nouveau modèle de gouvernance susceptible de libérer les énergies et les initiatives dans les écoles et les établissements. Elle n'affirme pas suffisamment le changement de paradigme indispensable pour que notre système éducatif, champion des inégalités, tienne enfin sa *promesse républicaine*. [En savoir plus](#)

CLES et C2I : un décret lève définitivement les inquiétudes des stagiaires.

[ICI](#)

Venez à notre rencontre, lors d'une de nos réunions d'info syndicale

- RIS générale le **15 mai** : EE Camille Hirtz Strasbourg 9h-12h
- RIS générale le **22 mai** : EE Hindisheim 9h-12h
- RIS «**Préparer ma retraite**» : le 5 juin, EE Neufeld Strasbourg, de 9h à 12h.



Dates, lieux, courrier-type [ICI](#).

Vous souhaitez accueillir une RIS dans votre école : contactez-nous !



OFFRE « DECOUVERTE » : adhérez pour un coût réel de 27 euros ! [ICI](#)

Bénéficiez d'un vrai **comité d'entreprise** en adhérant au SE-Unsa 67 ! Les infos [ICI](#)

Et à part ça ? L'Association Bas-Rhinoise des Rééducateurs de l'Education Nationale vous invite :

Conférence de Jérôme Boutinaud « *La place de l'image du corps dans le développement psychomoteur de l'enfant* »

Le 30 avril, 19h30, à la Maison des Associations de Strasbourg. [En savoir plus](#)

L'équipe du SE-Unsa 67 [ici](#) est à votre écoute au 03.88.84.19.19, dans nos locaux :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-13h** et **14h-17h30**.

Mercredi : 9h30 à midi et par téléphone de 14h à 16h30.

Notre **site internet** clair, pratique, à jour est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.